

Le 08 décembre 2023,

Objet : Réunion du Conseil municipal

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra en **Mairie-Centre, le jeudi 14 décembre à 19h30**, et dont l'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Approbation du Procès-verbal de la séance du 16 novembre 2023
- 2- Actualisation des tarifs de restauration scolaire pratiqués dans la commune à compter du 01/01/2024
- 3 - Actualisation des tarifs des concessions funéraires et autres prestations
- 4 - Actualisation des tarifs pour les droits de place, ducasse et occupation du domaine public
- 5 - Signature du contrat cyclable avec la Communauté de communes Pévèle Carembault
- 6 - Signature d'une convention de mise à disposition de terrain pour la mise en place d'arceaux à vélo au profit de la Pévèle Carembault sur la commune de Templeuve-en-Pévèle
- 7- Signature d'une convention pour l'accueil de proximité des Finances publiques sur la commune de Templeuve-en-Pévèle
- 8 - Suppression de postes au tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2024
- 9 - Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet de 24/35èmes au 1^{er} janvier 2024
- 10 - Mise en place d'une « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire » pour les agents éligibles
- 11 - Signature d'une convention constitutive de groupement de commande pour la passation d'un marché public relatif à l'installation de la gestion technique des bâtiments.

- 12 - Signature d'une convention constitutive de groupement de commande pour la passation d'un marché public relatif à la protection sociale complémentaire des agents, risque prévoyance.
- 13 - Signature d'une convention constitutive de groupement de commande pour la passation d'un marché public relatif à la location d'autocars avec chauffeurs.

Vous trouverez, en pièces jointes, une note de synthèse explicative ainsi que les projets de délibération.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Luc MONNET

